

Questions fréquentes - ROAX 2024

INSCRIPTIONS

→ A quelle date ouvrent les inscriptions ?

Les inscriptions ouvrent en juin 2024.

→ Jusqu'à quelle date est-il possible de s'inscrire ?

Les inscriptions ferment le 08/09/2024. Hausse des tarifs le 01/09/2024.

CERTIFICATS MÉDICAUX

→ Puis-je participer sans licence FFTRI ? Faut-il un certificat médical ?

L'inscription au ROAX est simplifiée en cas de présentation d'une licence compétition FFTRI. À défaut de présentation de cette licence, conformément à la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, la participation à une compétition organisée par une fédération sportive n'est plus subordonnée à la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique. Cependant, le participant non licencié FFTRI à un circuit chronométré devra remplir un formulaire santé directement sur le site d'inscription.

→ Je dispose d'une licence FFCO, est-elle valable ?

Non, seule la licence FFTRI est acceptée sur notre course qui est affiliée à cette fédération.

VTT

→ Y-a-t-il du VTT sur tous les parcours ? *Oui*

→ Les portions VTT représentent quelle proportion des parcours ?

Les portions VTT représentent environ les 2/3 de la distance des parcours.

→ Les VTT sont-ils fournis par l'organisation ?

Non, il faut venir avec son propre vélo (ou en louer un dans un magasin).

→ Les VTT électriques sont-ils autorisés ? *Non*

→ Les vélos type gravel sont-ils autorisés ?

Non, les chemins peuvent-être très cassants et pierreux, les VTT avec suspensions sont obligatoires.

CHRONOMÉTRAGE / PUCES SI

→ Faut-il une puce SI par équipe ou par équipier ?

Une puce SI de chronométrage est nécessaire par équipe. Vous pouvez utiliser votre puce personnelle si c'est un modèle SI10 ou SIAC avec 128 enregistrements (le numéro de puce doit être supérieur à 7 000 000). Sinon nous prêtons une puce SI aux équipes qui n'en ont pas. Tout cela est à renseigner lors de l'inscription en ligne.

→ Y aura-t-il un boîtier SIAC OFF ? *Oui*

→ Quel est le matériel obligatoire ?

Le matériel obligatoire est indiqué dans le règlement (article 11).